

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**Département des  
**Alpes-de-Haute-  
Provence**-  
Arrondissement de  
**Forcalquier**-  
Canton de  
**Valensole**-  
Commune de  
**Gréoux-les-Bains**

Séance du 23 février 2023

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à neuf heures,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de  
Monsieur Paul AUDAN, Maire.****Présents :****Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Josette LAUVERGNIAT,  
Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-GASSIER, Mirjam REINHARD,  
Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.****Messieurs Paul AUDAN, Vincent BLACHERE, Michel BRIFFAUD, Laurent  
HOTTIER, Thierry LATIL, Pierre LUCAS, Raymond MAZZOLENI, Alain  
ROUX, Mathieu SOLDA.****Absents donnant pouvoir :****Monsieur Jean-Philippe BARTOLOTTA à Monsieur Paul AUDAN,  
Monsieur Swen BUHLER à Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Olivia  
BURLES à Monsieur Vincent BLACHERE, Monsieur Jérôme DUPUY à  
Madame Michèle COTTRET, Madame Monique HOURS à Madame Josette  
LAUVERGNIAT.****Absents :****Madame Françoise MARQUE****Secrétaire de séance :****Monsieur Laurent HOTTIER****OBJET : Désignation d'un membre représentant la commune à la Communauté  
Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Verdon****Rapporteur : Paul AUDAN****Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;****Considérant** le courrier de la CPTS du Verdon reçu le 18 décembre 2022 sollicitant la commune, afin de désigner un représentant communal pour assister au groupe de travail « attractivité du territoire »;**Considérant** que l'objectif de ce groupe est de contribuer à l'attractivité environnementale, médicale et soignante du territoire. Le but étant d'attirer des soignants en nombre suffisant pour assurer l'essentiel des missions de soins ;**Considérant** que l'investissement des collectivités territoriales aux côtés des soignants est nécessaire ;**Considérant** que l'adhésion est gratuite ;

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu, et après délibération à l'unanimité :

**DESIGNE** Madame Josette LAUVERGNIAT en tant que représentante de la commune au sein de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Verdon,Délibéré à Gréoux-les-Bains,  
Le 23 février 2023Signé,  
Le 23 février 2023Publié sur le site internet de la mairie :  
Le **24 FEV. 2023**

Le Maire



Paul AUDAN

Le secrétaire de séance,

Laurent HOTTIER